



Direction des Affaires Culturelles

2025 DAC 183 Subventions (75.000 euros) à six structures parisiennes en faveur de la pratique artistique amateur adulte et signature de conventions.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de soutien aux associations de pratique artistique et culturelle amateur, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter notre soutien à six associations dont deux écoles de musique.

Fondé en 1995 par des musiciens et artistes plasticiens, l'**Atelier des Feuillantines** (5^{ème}) dispose depuis 2006 de locaux sis 40 rue Henri Barbusse à Paris 5e. Les cours d'arts visuels sont donnés par trois enseignantes, dont l'une, co-fondatrice de la structure, intervient aux ateliers du Louvre, souvent en lien avec les expositions du musée. Chaque année ses enseignements sont orientés vers des créations participatives résultant de technologies informatiques appliquées à la musicologie, développées par l'Ircam. L'Atelier des Feuillantines a reçu en 2013 le prix de l'Agence Nationale de la Recherche pour la qualité de son travail.

En 2024-2025, l'association continue le développement de modèles mathématiques d'œuvres musicales jouées ou découvertes par les élèves. L'accueil des élèves du CMA20 en partenariat avec la cité scolaire Montaigne et des jeunes autistes, en classe Ullis se renouvelle. La collaboration au travers de concerts/lectures avec le Lycée Henri IV et le dispositif « cordée de la réussite est également dans la programmation annuelle de l'association. Le comité nuit blanche de la DAC a de nouveau accepté la candidature de l'Atelier des Feuillantines pour une installation à l'église du Val de Grâce. En parallèle, l'association poursuit ses cours d'arts plastiques et de musique. Elle interviendra aussi bien en milieu scolaire qu'auprès d'institutions traitant du handicap mental.

Enfin, outre la création d'ateliers pour le grand public dans les musées (Institut du monde Arabe, Quai Branly), l'Atelier des Feuillantines participera à de nombreux événements comme le quartier du livre avec la mairie du 5^{ème}, la fête de la science, l'université populaire de Paris Cité...

La fréquentation des actions de l'association a doublé en un an passant de 6000 à 12 000 personnes intéressés dont 366 élèves en cours réguliers d'arts plastiques ou de musique, sans oublier les supports de cours conçus pour les enseignants.

L'association **Hippocampe** (10^{ème}) a été créée en 1998 par Jean-Marie Pradier, professeur et responsable du groupe de recherche en ethno-scénologie de l'université de Paris VIII, Luis Torrao et Thomas Leabhart, ancien assistant d'Étienne Decroux installé à Los Angeles. Elle a pour but de diffuser les connaissances et la pratique du mime corporel, discipline élaborée par l'acteur Étienne Decroux qui l'enseigna en France et aux États-Unis. Les cours ont lieu principalement au Théâtre de la Terre, 1 Passage du Buisson Saint-Louis, dans le 10^{ème} arrondissement. L'association participe annuellement aux festivals « Nuit du Geste » et « Festival Mimesis » en proposant des ateliers.

En 2022-2023, Hippocampe a opéré un changement dans ses modalités de formation (testées l'année précédente). Le cursus annuel se transforme en trois formations trimestrielles et une académie d'été. Cela permet à l'association de s'adapter aux disponibilités des amateurs et des professionnels, de segmenter les thématiques et les objectifs pédagogiques et de réduire le coût par session auprès des amateurs. Les stages (encadrés par Luis Torreão, Jean-Claude Cotillard et Yves Marc) forment professionnels, étudiants et amateurs.

En 2024, le projet « Beau Geste » a eu pour objectif de faire découvrir les Arts du Geste à travers un travail d'enquête et de collecte autour des gestes professionnels (Espaces Verts, Entretien des voies publiques...).

L'association a compté un total de 200 inscriptions, dont 74 aux cours trimestriels et 126 aux cours des weekends. Les spectacles auront touché un public total de plus de 1200 personnes. Par ailleurs, la base

de données sur le geste mimé sous forme de capsules vidéo a eu droit à plus de 50 000 vues à ce jour ; preuve de la vitalité du patrimoine artistique transmis.

L'Orchestre d'harmonie des agents de la Ville de Paris (OHAVP) (13^{ème}), existe depuis 2016. Il oriente son action vers deux objectifs. Le premier est la pratique de la musique en amateur, ce qui permet un perfectionnement des membres, un apprentissage de la pratique en groupe et offre un cadre au partage de cet art. Le répertoire musical est contemporain et varié. L'association donne des représentations publiques et participe à des manifestations internes ou externes de la collectivité parisienne. Le second objectif est une contribution à la qualité de vie au travail. En effet, l'association est réservée aux agents de la Ville, leur permettant de nouer des liens. Dans ce cadre, les répétitions se tiennent de la pause méridienne au sein du conservatoire municipal du 10^{ème} arrondissement. La période 2023-2024 a été l'occasion de se produire quatre fois et d'accueillir un nouveau chef en la personne de Jane Latron. La saison a été marquée par un concert au conservatoire du 13^{ème} arrondissement pour la journée des Harmonies, la fête de la musique dans les locaux de la direction des finances et des Achats et un concert dans le jardin Éole pour les JOP. L'orchestre a aussi recruté cinq nouveaux agents sur le pupitre des cuivres.

Pour la saison 2024-2025, l'orchestre d'harmonie des agents de la Ville projette près de 9 concerts dont deux pédagogiques à destination des enfants et un solidaire à la bibliothèque Germaine Tillion pour le prêt d'instruments.

Dynamisée par sa nouvelle infrastructure, le Pavillon de la Sirène, l'association **la Sirène de Paris** (14^{ème}), œuvre depuis plus d'un siècle, afin de permettre aux orchestres amateurs et aux ensembles à vent de tout horizon de pratiquer et promouvoir la diversité des répertoires des musiques d'orchestres. Les plus grands compositeurs français ont retranscrit des partitions pour sa formation (Camille Saint-Saëns, Claude Debussy...). Membre de la confédération musicale de France (CMF) ou bien de la Fédération Musicale de Paris (FMP), l'association soutient la formation à la direction des ensembles à vents, propose des passerelles entre cursus de conservatoire et pratique autonome, outre des partenariats avec des ensembles amateurs parisiens (l'Aria de Paris, Chorus 14, le Chœur éphémère, la Maîtrise des Polysons...). Grâce à sa nouvelle infrastructure, la Sirène de Paris compte promouvoir les conditions d'une pratique amateur de qualité destinée au plus grand nombre et en particulier les jeunes à travers ses concerts pédagogiques.

Créé en 1994, **l'Atelier Musical Paris Seine AMPS** (18^{ème}), situé 95, rue Marcadet, au pied de la Butte Montmartre, à côté de la mairie du 18^e, est une association agréée jeunesse et éducation populaire. Cette école de musique propose une offre variée de cours individuels ou en petits groupes, pour enfants dès le plus jeune âge et pour adultes, aussi bien dans les répertoires classiques qu'en musiques actuelles. Les cours proposés sont en instruments et en chant.

Après des travaux terminés en 2021, l'association a bénéficié de nouveaux espaces. Grâce à son suivi pédagogique assidu les effectifs sont remontés à 510 élèves en 2022 avec en parallèle la création d'une activité théâtrale centrée sur l'expression corporelle et l'improvisations. Chaque année, les élèves participent à la Fête de la musique et bénéficient des partenariats avec le cinéma Le Louxor pour ses ciné-concerts et le Théâtre des Champs Élysées (sorties à tarif préférentiel). Depuis septembre 2023, l'école ouvre un cours de harpe afin de répondre à la demande de son public. Elle a actuellement 437 inscrits dont 63 bébés musiciens.

L'association **Ecole des arts de la scène - Les Petits Riens** (19^{ème}), fondée en 2003, permet aux élèves des écoles primaires et secondaires et collégiens des quartiers Politique de la ville du 19^{ème} arrondissement Flandres et Nord Est d'accéder à un enseignement musical et chorégraphique de qualité. L'école est située depuis 2019 quai du Lot grâce à l'ouverture, via le budget participatif parisien, de l'École Populaire des Arts. Les Petits Riens organise des ateliers hebdomadaires pendant et hors temps scolaire, pour l'apprentissage des instruments de musique, du théâtre, du chant, de la maîtrise du langage et de la danse, dans la perspective de projets annuels de spectacles vivants. Le travail des enfants sur l'année avec de jeunes artistes professionnels aboutit à une création les initiant au monde de l'opéra et de l'art lyrique, du baroque au jazz. L'association assure la conception, la production et la réalisation de ces spectacles en partenariat avec de grandes salles parisiennes (Opéra-Comique, Philharmonie de Paris, Centquatre...). Les familles sont associées aux projets au travers de visites, conférences, répétitions et spectacles. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial.

En 2023-2024, l'association a mené 26 ateliers pour adolescents (guitare, basse, piano, batterie, trompette, danse, théâtre, percussion corporelle, chorale et djembé) et 18 ateliers pour les moins de dix ans (piano, batterie, danse classique, danse actuelle, djembé, violon). L'école organise chaque année des résidences artistiques afin de permettre une porosité entre la création et les enfants et habitants du quartier. Les bénéficiaires sont les enfants des écoles maternelles (3-5 ans), les enfants écoles des écoles élémentaires (6-10 ans), les jeunes des collèges (11-15 ans), les anciens ayant bénéficié des activités (lycéens, adultes), les parents et les habitants du quartier.

Pour la programmation 2024-2025 l'association les Petits Riens souhaite collaborer avec Chantal Loïal de la Compagnie Difé Kako dans la transmission culturelle et artistiques à travers la danse créole. D'autres résidences d'artistes novateurs (comme José montalvo et Oumarou Bambara musiciens de la troupe « les Hommes debouts ») sont également envisagés. L'école a désormais 150 inscrits.

Afin de permettre à ces six structures de poursuivre leurs activités en faveur du développement de la connaissance et de la pratique de la musique de la danse et du théâtre et des arts plastiques en complémentarité de l'offre des conservatoires municipaux d'arrondissement, et des ateliers des Beaux-Arts de la Ville, je vous propose d'attribuer au titre de l'année 2025 :

- à l'association Atelier des Feuillantines (5e) une subvention de 8.000 euros ;
- à l'association Hippocampe (10^e) une subvention de 5.000 euros ;
- à l'association Orchestre d'harmonie des agents de la Ville de Paris (OHAVP), une subvention de 2.000 euros ;
- à l'association La Sirène de Paris (14^{ème}) une subvention de 30.000 euros ;
- à l'association l'Atelier Musical Paris Seine AMPS (18^{ème}), une subvention de 15.000 euros ;
- à l'association Ecole des arts de la scène - Les Petits Riens (19^{ème}), une subvention de 15.000 euros.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer et m'autoriser à signer les conventions annuelles avec ces structures, jointe en annexe.

La Maire de Paris